

Choc des mémoires collectives et espaces thématiques dans ce qui reste du Red Light montréalais

The Clash of Collective Memories and Themed Spaces in What is Left of Montreal's Red Light

Pierre-Mathieu Le Bel

Volume 14, numéro 1, 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005993ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1005993ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (imprimé)
1923-8231 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Le Bel, P.-M. (2011). Choc des mémoires collectives et espaces thématiques dans ce qui reste du Red Light montréalais. *Globe*, 14(1), 197–213.
<https://doi.org/10.7202/1005993ar>

Résumé de l'article

Il est désormais commun pour les grandes villes de jouer la carte de l'aménagement urbain à travers de grands projets qui se posent comme autant de façons de faire le marketing de la ville. Ce faisant, le discours associé à ces projets table autant sur les particularités locales que sur le marché global. Montréal est partie prenante de cette dynamique. Cet article aborde les transformations du Quartier des spectacles de Montréal sous l'angle de la mémoire urbaine et des espaces thématiques. Ces deux axes permettent d'interpréter les positions relatives des groupes sociaux impliqués dans ce grand projet urbain. Plus spécifiquement, il s'intéresse à l'intersection du boulevard Saint-Laurent et de la rue Sainte-Catherine, où se trouvent les projets immobiliers d'un important promoteur. C'est un secteur emblématique de la métropole québécoise aussi connu comme le Red Light. Entre la municipalité, le promoteur et les citoyens recrutés dans le cadre d'ateliers de discussion et d'entrevues, il apparaît que l'on puise à même des mémoires urbaines différentes pour définir autant de Red Lights.

ÉTUDE LIBRE

✦ ✦

CHOC DES MÉMOIRES COLLECTIVES ET ESPACES THÉMATIQUES DANS CE QUI RESTE DU RED LIGHT MONTRÉALAIS¹

PIERRE-MATHIEU LE BEL

Université du Québec à Montréal

✦ ✦

Résumé – Il est désormais commun pour les grandes villes de jouer la carte de l'aménagement urbain à travers de grands projets qui se posent comme autant de façons de faire le marketing de la ville. Ce faisant, le discours associé à ces projets table autant sur les particularités locales que sur le marché global. Montréal est partie prenante de cette dynamique. Cet article aborde les transformations du Quartier des spectacles de Montréal sous l'angle de la mémoire urbaine et des espaces thématiques. Ces deux axes permettent d'interpréter les positions relatives des groupes sociaux impliqués dans ce grand projet urbain. Plus spécifiquement, il s'intéresse à l'intersection du boulevard Saint-Laurent et de la rue Sainte-Catherine, où se trouvent les projets immobiliers d'un important promoteur. C'est un secteur emblématique de la métropole québécoise aussi connu comme le Red Light. Entre la municipalité, le promoteur

✦ ✦ ✦

1. L'auteur remercie l'Institut d'urbanisme de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, le Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM) de même que l'Observatoire SITQ du développement immobilier et urbain.

selon Florida, les lieux où l'on trouve des musées, des salles de spectacles, des berges aménagées, des installations sportives publiques, des rues piétonnes, etc. Le sommet de Montréal en 2002, qui a rassemblé plusieurs centaines d'acteurs publics et privés, des élus tout comme des organisations non gouvernementales, a fait ressortir un certain consensus autour de l'importance de créer un pôle culturel à Montréal. Le document *Montréal, Métropole culturelle*⁴ cristallise cet objectif et énonce le projet de Quartier des spectacles. Finalement, le Plan particulier d'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie⁵ met aussi l'accent sur la réalisation de ce projet où la Ville conjugue réhabilitation de segment de ville détérioré et création d'espaces festifs.

La ville se pose ainsi en produit à consommer autant qu'en espace à investir – et où il fait bon investir. La construction d'un lieu propice à ce contact de la consommation et de la déambulation n'est pas sans précédent, même à l'échelle d'une ville. David Harvey⁶ a bien fait ressortir le contexte d'une postmodernité où s'inscrit un aménagement de l'espace qui se déploie dans le mode du pastiche, du collage, de l'ironie parfois. La prolifération d'environnements thématiques depuis la deuxième moitié du XX^e siècle prend racine dans l'impératif économique de lier symboles culturels, produits « ordinaires » et lieux au sein d'une économie tournée vers la consommation, et fait son miel de cet usage du collage afin de donner une profondeur à sa forme esthétique. Dans de tels environnements, l'identité est construite en relation à la sphère de la consommation (comme le domaine du divertissement) plutôt qu'à celle de la production (comme le travail). Les marques de commerce en sont venues à s'afficher de plus en plus dans l'espace public qui, du coup, se privatise. Dans la même logique et mutatis mutandis, les villes se posent comme marque, cherchant à associer des valeurs, des attitudes, des modes de vie particuliers à l'image qu'elles diffusent.

Les festivals s'insèrent dans cette dynamique et se font davantage porteurs d'images que moments de renversement social. Ils s'inscrivent plus dans une dynamique de consommation et de détente individuelle que dans un moment propice à la transgression d'interdits comme le fait la fête⁷. Le



4. VILLE DE MONTRÉAL, *Montréal, Métropole culturelle. Politique de développement culturel de la ville de Montréal, 2005-2015*, Montréal, Administration municipale, 2005.

5. VILLE DE MONTRÉAL, *Plan particulier d'urbanisme. Quartier des spectacles – Secteur Place des Arts*. Montréal, Arrondissement Ville-Marie, 2008.

6. David HARVEY, *The Condition of Postmodernity*, Oxford, Blackwell Publishing, 1989.

7. Dominique CROZAT et Sébastien FOURNIER, « De la fête aux loisirs : événement, marchandisation et invention des lieux », *Annales de Géographie*, n° 643, 2005, p. 307-328 et Guy DIMÉO, « Le renouvellement des fêtes et des festivals, ses implications géographiques », *Annales de géographie*, n° 643, 2005, p. 227-243.

festival se pose en vecteur de célébrité pour l'espace où il a lieu. Cela peut aller jusqu'à attacher une trame narrative précise à l'espace construit, à créer un espace thématique⁸. L'espace festif ainsi construit ne se limite plus dans le temps à la fête – même la nuit est « colonisée » par cet esprit⁹ – mais se territorialise.

Je suggère ici une lecture des transformations du Red Light de Montréal dans le cadre du développement du Quartier des spectacles. Dans ce cas, le thème associé au lieu est exogène dans le temps, mais pas dans l'espace. Il puise à même l'histoire de Montréal comme ville de divertissement et cherche, en même temps, une légitimité dans une sorte d'au-delà cosmopolite écologique. Afin d'interpréter cet appel à des mémoires urbaines précises, nous pouvons recourir à la conception de la mémoire collective de Maurice Halbwachs¹⁰ (1950). Cet auteur lie le déploiement de la mémoire à l'existence de groupes sociaux. Pour Halbwachs, l'existence de l'un est indissociable de la présence de l'autre. Si une mémoire donnée disparaît, c'est que le groupe a cessé d'exister et si un groupe s'est éteint, c'est que la mémoire qui en constituait la base a sombré dans l'oubli. Il s'agit donc d'identifier quelle mémoire est mobilisée par les divers acteurs qui sont parties prenantes de projets précis dans ce qui reste du Red Light montréalais. Nous verrons que le concept d'espace thématique nous permet de saisir les choix mnémoriques de certains groupes en présence et l'inscription qu'ils aimeraient voir donner à ces choix dans l'aménagement urbain. L'angle de la thématization offre ainsi un levier interprétatif aux projets, aux propos de groupes d'acteurs impliqués dans le processus d'aménagement du Quartier des spectacles, recueillis lors d'entrevues, d'ateliers de discussion ou de consultations publiques, et à leurs réactions face aux changements à venir.

Quatre ateliers de discussion ont été organisés. Trois rassemblaient un total de 17 participants recrutés à l'aide de dépliants distribués sur la rue Sainte-Catherine et le boulevard Saint-Laurent dans le secteur du Red Light en novembre 2009. Un autre rassemblait quatre travailleurs d'Hydro-Québec recrutés de la même façon à la sortie de l'édifice de la compagnie d'État situé



8. Mark GOTTDIENER, *The Theming of America: American Dreams, Media Fantasies and Themed Environments*, Boulder, Westview, 2001 ; Allan BRYMANN, *The Disneyization of Society*, Londres, Sage, 2004 ; Scott A. LUKAS, (dir.) *The Themed Space: Locating Culture, Nation, and Self*, Lanham/Boulder/New York/Toronto, Lexington Books, 2007 ; John Hannigan, *Fantasy City. Pleasure and Profit in the Postmodern Metropolis*, Londres, Routledge, 2000 [1998].

9. Robert HOLLANDS et Paul CHATTERTON, « Producing Nightlife in the New Urban Entertainment Economy: Corporatization, Branding and Market Segmentation », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 27, n° 2, 2003, p. 361-385.

10. Maurice HALBWACHS, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997 [1950].

tout près. Par ailleurs, nous avons conduit une série d'entrevues individuelles : huit avec des passants, cinq avec des danseuses du Café Cléopâtre, trois avec des fidèles de la mosquée voisine et quatre avec des travailleurs et commerçants du secteur. Les ateliers et les entrevues individuelles avaient un caractère semi-dirigé et portaient sur les perceptions du secteur du Red Light : comment on le définit, ce qu'on aime et n'aime pas, les raisons qui poussent à y aller et l'importance du secteur pour Montréal. Dans un premier temps, je m'arrêterai au discours des acteurs qui se sont exprimés lors des consultations publiques portant sur les projets immobiliers du 2-22 Sainte-Catherine et du quadrilatère Saint-Laurent. J'aborderai ensuite les perceptions de Montréalais recrutés spécifiquement pour ce travail de recherche.

LE CHOC DES MÉMOIRES

Lors des consultations publiques, on a pu voir le promoteur, la Société de développement Angus, soumettre à l'étude son projet de construire deux édifices de part et d'autre du boulevard Saint-Laurent au coin de la rue Sainte-Catherine. La Société de développement Angus est l'un des acteurs qui s'exprime le plus puisqu'il lui revient de démontrer que son projet sera au final bénéfique pour le quartier, qu'il s'y insérera de façon harmonieuse. La Société de développement Angus s'appuie sur une mémoire bien précise pour faire la démonstration du succès quasi certain de son projet. En effet, la Société de développement Angus est présente depuis 1995 dans un secteur plus à l'est, et est pour une grande part responsable de la réhabilitation d'un terrain industriel laissé en friche par le Canadien Pacifique¹¹. Afin de prouver sa bonne foi et son efficacité, la Société de développement Angus mise sur son expérience passée des Shop Angus en matière d'entreprises d'insertion sociale, de synergie entre entreprises présentes sur son territoire et de consultations publiques.

Par ailleurs, la Société de développement Angus utilise en consultation un vocabulaire bien précis pour décrire le quadrilatère Saint-Laurent. On dira que le Red Light « n'existe plus », qu'on y trouve uniquement des « fantômes », des « ruines », bref, que l'endroit où s'établira son projet est en fait un « vide ». De plus, l'étude patrimoniale que le promoteur présentera à l'Office de consultation publique de Montréal aura pour

✦ ✦ ✦

11. Il s'agit des terrains des anciennes Shop Angus situées juste au nord de la rue Rachel et à l'ouest du boulevard Saint-Michel.

conclusion que l'ensemble des bâtiments à détruire ne présentent que des intérêts patrimoniaux mineurs, lorsqu'ils en ont¹².

La mémoire que la municipalité met de l'avant est d'un ordre légèrement différent. Soulignons qu'elle présente le projet aux côtés du promoteur. Elle ne le met pas en doute, mais se pose en allié par rapport à lui. Afin de soutenir le projet, elle doit faire siens en partie les propos voulant que le Red Light n'existe plus ou constitue un espace en friche. Mais comme c'est un acteur politique, elle ne peut nier l'existence des problèmes sociaux qui s'y trouvent par ailleurs. Appelée à se prononcer sur les questions du logement social, de la santé publique ou de la relocalisation d'individus ou de commerces, elle doit admettre l'existence d'un espace habité et utilisé par des groupes sociaux précis. Par exemple, le groupe Stella, organisme d'intervention sociale auprès des travailleuses du sexe, se montrera inquiet quant au sort réservé à sa clientèle : conditions d'accès au lieu sans répression policière, présence de distributrices de préservatifs, etc. En matière de patrimoine bâti, la Ville arguera que le fait que le boulevard a été élargi sur la façade ouest en 1880 en rend l'authenticité moindre, ce qui minimise l'impact de sa démolition complète ou le fait qu'on en préserve uniquement les façades. Ce qui demeure authentique, plaidera-t-on, c'est que l'intersection reste fortement symbolique dans l'imaginaire urbain et national et que cela appelle la réalisation d'un projet d'envergure qui puisse, par exemple, dépasser les limites en matière de hauteur permise habituellement. Autre aspect mémoriel non négligeable, la Ville se remémore l'époque où le boulevard à cet endroit était une artère commerciale achalandée. Elle déplore l'erreur de la construction du complexe Desjardins, un peu plus à l'ouest, qui en a « drainé » l'activité. Ce que la municipalité souhaite donc recréer, réactualiser, c'est le souvenir de la *Main* vibrante d'activités.

Entre le promoteur, la Ville et plusieurs commerçants qui soutiennent le projet semble s'être tissée une certaine « communauté de pensée¹³ ». La plupart des commerçants présents en consultation sont favorables au projet, tout comme la Corporation de développement urbain du Faubourg Saint-Laurent, qui rassemble des commerçants et des acteurs institutionnels. Des entrepreneurs, qui font pourtant partie de la corporation, prennent la parole en leur nom propre afin de mettre l'accent sur l'urgence

✦ ✦ ✦

12. GROUPE GAUTHIER BIANCAMANO ET BOLDUC, « Étude patrimoniale du Quadrilatère Saint-Laurent », Document déposé à l'Office de consultation publique de Montréal, 2009.

13. Muriel ROSEMBERG, *Le marketing urbain en question. Production d'espace et de discours dans quatre projets de villes*, Paris, Anthropos, 2000.

d'agir. C'est le cas du Théâtre du Nouveau Monde et du Club Soda. Comme l'avait fait la Société de développement Angus, on soutiendra que le Red Light n'existe plus, mais, du même souffle, que ce qui est présent en ce moment sur le site nuit à l'épanouissement de leur commerce. Cependant, le Théâtre du Nouveau-Monde et le Club Soda font appel à leur mémoire institutionnelle, qui a enregistré le grand succès de ces entreprises bien implantées sur le site.

Du côté des détracteurs, on trouve l'administrateur du Café Cléopâtre, qui souscrit à l'idée d'une intervention mais ne souhaite évidemment pas subir d'expropriation. Le Café Cléopâtre existe depuis plus de 30 ans et est le dernier représentant des salles de spectacles burlesques de la *Main*¹⁴. On trouve également des groupes qui mènent leur activité comme le Club Sin, qui met sur pied des spectacles de mode, des performances de drag-queens, des festivals de cinéma de genre, etc. Pour ces groupes, le Red Light n'est pas mort et peut retrouver son dynamisme d'antan en misant sur des éléments du passé. Le Club Sin fait à cet égard une foule de propositions allant de l'habillement d'époque des employés de certains commerces au club de cigares et de cartes, au musée de l'automobile...

Le public non rattaché à un groupe ou à une institution précise, quant à lui, rassemble des experts, des commerçants, des citoyens et des artistes. Les préoccupations vont de la question de la hauteur du bâtiment au traitement d'un mur aveugle, de la question patrimoniale en terme de bâti et de génie du lieu, à l'orientation des futurs commerces qui occuperont notamment les édifices de la Société de développement Angus. On évoque aussi la possibilité d'une activité pendant toute l'année, et non pas limitée à la saison estivale, et durant toute la journée, plutôt que limitée aux heures normales de bureau.

Les interventions des experts du patrimoine et de l'architecture, qui forment un groupe très actif lors des consultations, se résument assez bien avec la question « Qu'est-ce qui est patrimonial ? » Héritage Montréal demande qu'on tranche : d'un côté, le promoteur dit qu'il n'y a rien de patrimonial avec ces édifices, et donc qu'on peut en faire ce qu'on veut, de l'autre, il préserve les façades parce qu'elles sont patrimoniales. Qu'en est-il donc ? La hauteur, la matière choisie (verre, pierre, orientation de la pierre), la taille des ouvertures de même que la décision de privilégier l'axe Saint-Laurent ou l'axe

✦ ✦ ✦

14. Son rez-de-chaussée est un bar d'effeuilleuses atypique avec des danseuses qui comptent jusqu'à 30 ans de métier. À l'étage, on trouve une salle de spectacle où ont lieu des événements en tout genre.

Sainte-Catherine dans le développement de la façade sont d'autres thèmes touchés par les experts. On relève également la question de la taille des commerces et de leur harmonisation, ou non, à la largeur des façades préservées du côté du quadrilatère Saint-Laurent de même que la possibilité d'y aménager des locaux qui donnent à la fois sur le boulevard et la rue Clark, de l'autre côté du quadrilatère. On s'inquiète finalement de la mise en valeur du monument national par rapport aux nouvelles constructions. Un autre groupe, les Amis du boulevard Saint-Laurent, rassemblant dilettantes et experts, est pour sa part sensible aux questions d'ambiance et de patrimoine compris comme esprit du lieu.

Afin d'obtenir des perceptions du site provenant de citoyens qui n'avaient d'implication avec le lieu que par leurs pratiques quotidiennes, j'ai procédé à la mise sur pied d'ateliers de discussion rassemblant des usagers du secteur. À quelle mémoire se réfèrent les citoyens ayant exprimé leurs impressions dans ce contexte ? En ce qui a trait au symbolisme supposé de l'intersection montréalaise, il est à nuancer par le fait que les références, littéraires notamment, auxquelles ont fait appel certains des acteurs des consultations publiques sont absentes du discours des passants. En effet, jamais elles ne seront mentionnées en atelier ou en entrevue. L'étiquette même de « Red Light » semble problématique puisque seule la moitié des répondants a l'habitude de se référer au secteur en utilisant ce terme. L'autre moitié pense plutôt à la rue Ontario, plus à l'est, ou à Hochelaga-Maisonneuve, véritables lieux de la prostitution actuelle dans la métropole. Le surnom « la *Main* » pose également problème puisque la moitié croit qu'il s'agit de la rue Sainte-Catherine.

Lorsqu'on leur demande ce qu'ils apprécient à propos du secteur, voici quelques-unes des réponses qu'on obtient : « c'est un "cirque" », « j'aime le côté *trash* », « c'est crade, mais c'est pas bidon ». Autant d'éléments qui pointent en apparence moins dans le sens d'un contenu mémoriel que de la pratique d'un espace urbain haut en couleur. D'ailleurs, le lieu constitue plus souvent un passage pour accéder à quelque chose (l'Université du Québec à Montréal, la Place des Arts) qu'un objectif en soit. Cependant, on déclare y aller aussi pour sortir entre amis et il se trouve encore un répondant pour y aller parce que les hot-dogs qu'on y sert « sont encore les meilleurs ». Lorsqu'on leur demande quel aspect architectural ils apprécient le plus, un certain consensus se dégage autour de l'édifice du 62 de la rue Sainte-Catherine Est, parce qu'il se tient seul au centre d'un immense stationnement, ce qui accentue sa ligne élancée, parce que durant la saison estivale on y voit des rassemblements importants et colorés de motards et parce que ses

murs sont couverts de gigantesques graffitis – l'édifice n'est par ailleurs jamais mentionné par les experts, la ville ou le promoteur. En atelier, cela fait presque l'unanimité : « Ça y faut garder ça » (Atelier 3).

Les répondants conçoivent le Red Light comme un lieu où l'on sort faire la fête. À ce titre, il est fortement associé à un rythme non seulement en termes de cadence de vie nocturne et diurne, mais également, en évoquant Henri Lefebvre¹⁵, à une « rythmique », un ensemble de pratiques quotidiennes. Il est également lié à la rencontre de la différence ethnique et socio-économique. Si les répondants ne croient pas que ce lieu ait un caractère typiquement montréalais lorsqu'on le compare à d'autres villes, ils précisent qu'à l'échelle du Québec, il est unique. On dira : « ce qui est bien à Montréal c'est qu'on trouve vraiment de tout » (Atelier 2), « en même temps c'est petit, c'est humain » (Atelier 1), « C'est une place où il y a de la place pour tout le monde » (Télémathon¹⁶). Comparer le secteur à « un cirque », c'est faire implicitement référence non seulement au divertissement, mais également à la rencontre de la différence par l'étrangeté. C'est souligner, me semble-t-il, l'existence d'une sorte d'interstice dans la trame urbaine qui a quelque chose d'unique en regard du reste du Québec, par définition moins « urbain » que sa métropole.

Aussi la distinction que fait Halbwachs entre reconnaître par image ou reconnaître par mouvement peut-elle nous être utile en ce qu'elle distingue justement les différents types de mémoires qui sont ici en présence. Le premier type de mémoire correspond au rattachement de « l'image (perçue ou évoquée) d'un objet à d'autres images qui forment avec elles un ensemble et comme un tableau, c'est retrouver les liaisons de cet objet avec d'autres objets qui peuvent être aussi des pensées ou des sentiments » alors que le second, la reconnaissance par mouvement, c'est le « sentiment de familiarité que nous éprouvons quand un objet vu ou évoqué détermine dans notre corps les mêmes mouvements de réaction que lorsque nous le percevions auparavant¹⁷ ». Voyons maintenant comment ces différences fondamentales s'inscrivent dans la thématization du Quartier des spectacles.



15. Henri LEFEBVRE, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 2000 [1974].

16. Un guichet vidéo ambulant dans les rues du secteur Red Light à l'automne 2009, présenté lors de l'événement Pecha Kucha à la Société des arts technologiques le 8 mai 2010.

17. Maurice HALBWACHS, *op. cit.*, p. 79.

THÉMATISATION OU RETHÉMATISATION ?

L'aménagement entamé du Quartier des spectacles et du secteur Red Light constitue-t-il une thématization de l'espace ? Si Gottdeiner croit qu'à la thématization ne correspond aucun substrat culturel authentique¹⁸, d'autres affirment plutôt que cet aménagement peut se déployer en harmonie avec le cadre culturel et social où il se développe¹⁹. Il conviendrait sans doute ici de distinguer les visions de l'aménagement urbain proposées par la Société de développement Angus, la Ville, les commerçants ou d'autres acteurs, mais dans l'ensemble un consensus se dégage autour d'un accent mis sur le spectacle et la « culture » dans leurs aspects les moins controversés. On trouve une homogénéité narrative caractéristique des espaces thématiques.

Dans un espace thématized, le thème mis de l'avant est souvent exogène, précise Brymann²⁰, soit spatialement, soit temporellement, soit les deux à la fois. Un bar dont toute la décoration serait inspirée des tropiques serait un bon exemple du premier, *Main Street America* à Disney World en Floride constitue un cas de figure du second alors que les répliques de l'Égypte pharaonique, de Venise ou de Paris que l'on trouve à Las Vegas peuvent très bien illustrer le troisième. L'esthétique de l'espace thématique n'a cependant pas à être marquée à aussi gros traits. Ainsi, les magasins Niketown peuvent être observés sous la lorgnette de l'espace thématique²¹.

La caractérisation de l'espace thématique ne se limite à la présence d'une trame narrative ou esthétique, elle se reconnaît également dans la volonté d'encadrer des comportements. En effet, l'objectif fondamental de l'adhésion à une trame narrative est de créer une expérience totale de consommation, où la consommation du produit se confond avec la présence sur les lieux de même qu'avec les valeurs que le discours véhicule comme étant particulièrement prégnantes dans le lieu déterminé. La mise en place d'un espace thématique est donc également un projet idéologique, elle légitime ou non le déploiement dans l'espace d'une praxis précise. Les thèmes peuvent donc être de tout genre, esthétiques, mais aussi moraux, voire philosophiques²².

Autour du Plan particulier d'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie, du sommet de Montréal et du projet de Quartier des spectacles, un nombre important d'acteurs a accepté de modifier l'environnement urbain suivant une trame narrative précise. La Société de développement Angus, qui

✦ ✦ ✦

18. Mark GOTTDEINER, *op. cit.*

19. Scott LUKAS, *op. cit.*

20. Allan BRYMANN, *op. cit.*

21. Graeme EVANS, *op. cit.*; Robert HOLLANDS et Paul CHATERTON, *op. cit.*

22. Allan BRYMANN, *op. cit.*

n'est pas une entreprise culturelle, a accepté le mandat de la ville de consacrer l'ensemble du 2-22 à des activités culturelles. L'indice esthétique le plus clair de la présence d'un espace thématique est visible dans le plan lumière du Quartier des spectacles qui vise à créer une signature lumineuse pour le quartier. Des signaux lumineux rouges marquent les trottoirs devant les multiples salles de spectacles ou leur billetterie.

La définition de l'espace thématique dépasse les références à l'esthétique et au divertissement. « La thématisation, en tant que pratique de divertissement, est une entreprise idéologique qui met l'accent sur certaines valeurs et en voile d'autres²³ » [je traduis], écrit Lukas. Il ajoute :

Par leur nature, les espaces thématiques sont des lieux qui jouent sur la dichotomie exclusion/inclusion. Puisque la thématisation est un stéréotype – une approximation d'un lieu, d'un temps, d'un événement, d'une culture ou d'une personne – il y a des limites quant à ce qui peut être inclus dans un espace afin de constituer un thème donné. La thématisation est toujours une inclusion limitée. De façon similaire, parce que la représentation thématique ne peut couvrir tous les aspects et toutes les nuances de l'original, des éléments doivent être exclus de l'espace thématique. La thématisation est toujours une exclusion marquée. La thématisation, en tant que construction idéologique de l'espace, doit être conçue comme étant à l'intersection des dichotomies de l'inclusion et de l'exclusion et des notions publiques de respect et d'irrespect²⁴. [Je traduis]

La thématisation a donc un rôle pédagogique auprès du consommateur. Elle crée des comportements pointés comme authentiques. Puisque le thème est omniprésent, les gens qui sont dans l'espace thématisé doivent aussi devenir raconteurs de la même histoire. Pensons aux employés de parc thématique qui portent des costumes précis et dont on contrôle la coiffure ou encore la façon de parler²⁵. Au thème du spectacle dans le Quartier des spectacles se superpose le thème vert ou responsable qui se profile comme

✦ ✦ ✦

23. « Theming, as much as it is an entertainment practice, is an ideological undertaking that highlights certain values and underplays others », Scott Lukas, *op. cit.*, p. 198.

24. « By their nature, themed spaces are places that play through the dichotomy of exclusion/inclusion. Since theming is a stereotype – an approximation of place, time, event, culture, or person – there are limitations as to what can be included in a space to constitute a particular theme. Theming is always a limited inclusion. Similarly, because theming cannot cover all aspects of the original nor cannot give complete nuance in its represented form, some elements have to be excluded from the thematic space. Theming is always a pronounced exclusion. Theming, as an ideological construction of space, is best understood at the intersection of the representational dichotomy of inclusion/exclusion and public notions of reverence and irreverence », Scott Lukas, *op. cit.*, p. 272.

25. Scott A. LUKAS (dir.), *The Themed Space: Locating Culture, Nation and Self*, Lanham/New York/Toronto, Lexington Books, 2007.

caution morale à l'environnement thématisé. Consommer du jazz se confond alors avec le désir de faire preuve d'un comportement responsable et vice-versa. Le Plan particulier d'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie fait d'ailleurs état de l'importance de la durabilité du développement et de l'aménagement urbain.

La Société de développement Angus est connue pour ses réalisations en matière de commerce responsable, équitable et biologique et pour ses édifices LEED. Elle travaille à la réalisation de deux grands projets de part et d'autre du boulevard Saint-Laurent, dont l'un aura la taille d'un quadrilatère entier. Elle possède également un terrain sur le même boulevard environ 50 mètres plus au nord – endroit stratégique puisque l'unique accès à la station de métro Saint-Laurent s'y trouve. Elle est donc plus que susceptible d'y élever un édifice sous peu. Ajoutons à cela l'arrivée de la maison du développement durable juste à l'ouest du projet du quadrilatère Saint-Laurent, qui tablera sur le même discours vert et équitable. Comptons également le parc qu'on aménagera en face et surtout la présence de festivals, et non les moindres, le Festival international de jazz de Montréal et les Francofolies de Montréal, qui se posent comme étant « carboneutres » et qui se déroulent sur le site du Quartier des spectacles. Voilà qui démontre à la fois l'importance du territoire concerné par la thématisation et le pont mis en place entre consommation de l'espace, consommation de la musique et consommation responsable, entre esthétique et idéologie.

Dans le contexte du Red Light, une fraction du Quartier des spectacles, cette thématisation ne constitue pas une uniformisation de trame narrative dans un cadre spatial qui aurait par contraste autrefois offert un récit hétérogène. En effet, le Red Light n'a pas attendu le Plan particulier d'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie ou la Société de développement Angus pour être thématisé. Le nombre d'établissements liés au commerce à connotation sexuelle, de bars et de boîtes de nuit, sans oublier sa foule bigarrée, ont fait le lieu et son image, notamment auprès des interviewés. La consommation de la nuit et, pour le regard au moins, de l'altérité socio-économique, sont intimement liées à leur présence en ces lieux. De même, volontairement ou non, en s'investissant si peu dans le quadrilatère, l'administration municipale a implicitement consenti à une prise de possession symbolique du lieu par des groupes marginaux qui reconnaissent le site comme un lieu où il est possible d'exprimer plus librement leurs différences²⁶. Si le

✦ ✦ ✦

26. Michel PARAZELLI, « L'encombrement sociosymbolique des jeunes de la rue au centre-ville de Montréal », Jean-Pierre AUGUSTIN et Claude SORBETS (dir.), *Sites publics, lieux communs. Aperçus sur*

choix mémoriel que font la Société de développement Angus, la Ville ou d'autres acteurs du Quartier des spectacles est légitime, il demeure un choix, et à ce dernier correspond un oubli volontaire de la mémoire sur laquelle s'appuie la présence de ces groupes « marginaux », c'est-à-dire d'une mémoire du Red Light non pas comme lieu de la culture, mais plutôt comme espace de rencontre avec une altérité parfois dérangeante. En outre, il a justement été démontré que la thématization de l'espace peut également s'accomplir autour d'une personnalité connue et des comportements qu'on y associe²⁷ de même qu'autour de perceptions particulières plutôt que d'un référent historique précis²⁸. Lorsque l'imaginaire montréalais ou québécois lie le Red Light à la prostitution, c'est davantage aux individus les plus hauts en couleur qu'il se rapporte qu'à une réalité statistique. De la même façon, que l'on s'appuie sur les perceptions de grands jazzmans comme Oliver Jones (comme le fait la municipalité) ou de légendes du burlesque comme Lili St-Cyr (comme le fait le Club Sin), on thématise à l'aide de l'imaginaire associé à une personne ou à un groupe de personne.

Comme l'espace était thématiquement marginal, le Red Light était un lieu territorialisé par les marginaux. Non pas explicitement, comme le ferait un pouvoir politique disons franc, mais implicitement, comme le fait un espace thématique. C'est la raison pour laquelle ceux qui sont en faveur du projet de la Société de développement Angus peuvent légitimement affirmer que le Red Light est un mythe, parce que ce label est aussi le produit d'une thématization, d'un choix, à la limite caricatural, parmi la réalité socio-historique du boulevard Saint-Laurent. Le Red Light « mythique » résulte d'une appropriation réalisée par des groupes plus ou moins marginaux d'un lieu où, pour employer un autre terme de la géographie sociale anglo-saxonne, ceux-ci ne se sentent pas *out of place*. C'est un espace, enfin, que la propre mythologie montréalaise et tout un discours académique et médiatique leur ont concédé d'emblée. Ainsi, que l'on mise sur le Red Light mythique, comme les responsables du Club Sin, ou sur le Red Light comme lieu

✦ ✦ ✦

l'aménagement de places et de parcs au Québec, Talence, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2000, p. 169-199.

27. Peter ADEY, « "Above Us Only Sky": Themes, Simulations, and Liverpool John Lennon Airport », Scott LUKAS (dir.), *The themed space: locating culture, nation, and self*, Lanham/Boulder/New York/Toronto, Lexington Books, 2007, p. 153-166 ; Melissa Jane HARDIE, « Dollywood, Pigeon Forge, and Authentic Feeling in the Smoky Mountains », Scott LUKAS (dir.), *The themed space: locating culture, nation, and self*, Lanham/Boulder/New York/Toronto, Lexington Books, 2007, p. 23-38.

28. Lynn SALLY, « Luna Park's Fantasy World and Dreamland's White City: Fire Spectacle at Coney Island as Elemental Preformativity », Scott LUKAS (dir.), *The themed space: locating culture, nation, and self*, Lanham/Boulder/New York/Toronto, Lexington Books, 2007, p. 39-56.

de culture musicale, les acteurs font à la fois acte de mémoire et d'oubli. Dans le cas des partisans de la Société de développement Angus qui préfèrent se rappeler la *Main* comme lieu achalandé, lieu de culture où se sont exprimés les grands noms du jazz et où des institutions de théâtre « nobles » ont vu le jour, on choisit de gommer le pendant populaire de ces faits historiques, le burlesque et le vaudeville qui avaient cours dans les mêmes institutions ou dans des édifices voisins. On fait également abstraction des lieux qui ont vu l'éclosion même du jazz, des bars parfois carrément insalubres, en tout cas moins haut de gamme, c'est le moins que l'on puisse dire, que les prestigieuses salles de concert qu'on construit aujourd'hui. Il n'y a donc pas simplement thématisation, mais *rethématisation* dans la mesure où c'est à une véritable permutation dans les éléments mémoriels favorisés que l'on assiste, alors qu'historiquement les deux univers ont coexisté²⁹.

La thématisation ne fait pas l'objet d'un parfait consensus entre la Ville et le promoteur. Ce dernier proposait par exemple l'aménagement d'un passage entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Clark. Ce passage, à l'allure « européenne », aurait été bordé de petits commerces et aurait offert une alternative aux piétons lors de la déambulation sur le boulevard. Or la Ville, qui souhaite rappeler au présent l'achalandage d'autrefois sur la *Main*, souhaite justement éviter que les citadins puissent quitter le boulevard pour une autre artère. Pourtant, il s'agissait de l'un des rares projets du promoteur apprécié même de ses détracteurs lors de la consultation publique. Voilà qui démontre que la thématisation permet une certaine latitude entre les expressions choisies par les acteurs, pourvu que l'expression générale du thème reste à l'avant-scène³⁰. Le passage « à l'euro-péenne » était une idée qui allait également dans le sens de stratégies alternatives, de la possibilité de diverger au sens propre comme au sens figuré. En ce sens, il était perçu comme une façon de conserver l'aspect interstitiel de l'endroit, notamment par la Société de développement Angus. Or les interviewés jugent justement que le projet de la Société de développement Angus ne conservera pas le caractère interstitiel du Red Light. Trois réactions presque identiques aux projets de la Société de développement Angus durant les ateliers sont

✦ ✦ ✦

29. Niamh MOORE et Yvonne WHELAN (dir.), *Heritage, Memory and the Politics of Identity. New Perspectives on the Cultural Landscape*, Londres, Ashgate, 2007 ; Edith FAGNONI, « Patrimoine et vieilles régions industrielles : des territoires entre mémoire et projet », Maria GRAVARI-BARBAS (dir.), *Habiter le patrimoine. Enjeux, approches, vécu*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 565-580 ; Paul TYRER et Mark CRINSON, « Totemic Park: symbolic representation in post-industrial space », Mark CRINSON (dir.), *Urban Memory. History and amnesia in the modern city*, Londres et New York, Routledge, 2005, p. 99-120.

30. Scott LUKAS, *op. cit.*

particulièrement révélatrices à cet égard : « Le monde de la banlieue auront pu peur de venir » (Atelier 1) ; « On dirait quelque chose de fait pour le monde de Laval » (Atelier 2) ; « Ça va être du monde de Longueuil qui va aller là c'est sûr ; pas nous autres » (Atelier 3).

Ces trois commentaires, qui révèlent une communauté de représentation entre les participants, laissent voir à quel point le type de commerce, l'esthétique et le projet moral du promoteur et de la municipalité sont associés à la fois à un groupe social et à un espace précis, la « banlieue ». Cette perception est cohérente avec l'idée d'une particularité montréalaise relative au reste du Québec plutôt qu'au reste du monde. Il ne s'agit pas ici de dépeindre un groupe comme exerçant un rapport de domination particulier sur un autre – d'ailleurs, les administrations tout comme les populations de la banlieue n'ont aucun rôle à jouer dans le processus –, mais seulement de mettre encore une fois l'accent sur la grande distance entre les perceptions des groupes impliqués. Si la municipalité et le promoteur souhaitent renforcer un lieu emblématique de la ville, ses citoyens ne semblent pas percevoir que le futur développement s'adresse à eux.

Le problème se situe peut-être dans l'acte de rethématiser plus que dans le principe de la thématization. C'est que le changement de trame narrative sous-tend une modification de la trame idéologique supportée par le thème³¹. En outre, la rethématisation n'introduit pas uniquement un rapport de domination mais également un rapport de séduction³². La thématization est autant affaire d'expérience d'une corporalité, de la participation du corps, de son contact ou de sa proximité avec des éléments normalement éloignés qui deviennent le cadre d'une « performativité » du lieu thématized. La proximité de l'interdit et la possibilité d'agir en voyeur pèsent alors davantage que la construction esthétique³³. En toute cohérence, un répondant explique :

Quand j'étais p'tit il y avait trois peintures de filles à moitié nues sur la façade pas loin là-bas. À c't'heure sont pu là, mais j'me rappelle que chaque fois que je venais dans le coin avec mes parents j'attendais de les voir. J'étais tout énervé. À c't'heure sont pu là mais je me sens encore un peu pareil quand je viens ici. C'est pas que tu te payes des putes ; c'est que tu sens une espèce d'atmosphère pas mal spéciale de juste savoir que si tu voulais tu pourrais. (Entrevue 7)

✦ ✦ ✦

31. *Ibid.*

32. John ALLEN, *Lost geographies of power*, Oxford, Blackwell, 2003 ; Scott Lukas, *op. cit.*

33. Lynn SALLY, *op. cit.*

UN ESPACE SÉDUISANT ?

L'interprétation par l'entremise de l'espace thématique permet de mieux comprendre l'attitude des interviewés qui, s'ils ne conçoivent pas l'aménagement proposé comme étant en accord avec leurs inclinaisons, ne sont pas non plus choqués au point d'envisager d'offrir une résistance à la municipalité ou au promoteur. Le salut se trouve dans la fuite vers des lieux qui correspondent davantage à leur rythme et à un thème plus haut en couleur comme le Village gai, à l'est de la rue Berri, sur Sainte-Catherine ou l'est de la rue Ontario, déclarent-ils en atelier. Le rapport de séduction est défaillant dans le projet proposé. Le nouveau thème n'est donc pas entièrement ressenti comme une menace ; il correspond plus simplement à une offre à laquelle les interviewés ne s'identifient pas. Cela ne signifie pas que l'espace thématique proposé par la municipalité ou le promoteur soit moins authentique, ou moins patrimonial, que celui proposé par d'autres acteurs comme le Club Sin ou celui, tacite, des jeunes gens interviewés. Chacun fait un choix parmi une panoplie de références historiques possibles. Chacun entretient une relation de séduction avec un choix mémoriel différent qui s'inscrit dans une spatialité distincte. Pour les groupes qui, on le suppose, seront expulsés du lieu, la rethématisation n'offre de choix qu'entre la lutte pour la conservation du thème antérieur et l'abandon, alors que pour les citoyens jeunes et moins directement impliqués, on opte pour la désertion en faveur de secteurs de la ville qui conservent un lien plus fort, à leur sens, avec leur mémoire d'expériences qu'on cherche à recréer dans la fête.

Penser l'aménagement d'un quartier des spectacles à Montréal à travers le concept d'espace thématique peut nous aider à mieux comprendre la dynamique conflictuelle entre des acteurs aux objectifs de conservation divergents. Au final, ce n'est pas la thématization seule qui pose problème, mais l'acte de rethématiser ou le recadrage des comportements qui à l'avenir seront considérés comme appropriés ou non, *out of place* ou non, dans cet espace en transformation. La thématization actuelle puise à même un ensemble de valeurs et de souvenirs précis chez le promoteur et ses défenseurs. Or promoteur, experts, citoyens, municipalité, tous ont des mémoires qui sont des champs aveugles pour l'autre, pour reprendre le terme d'Henri Lefebvre³⁴. Ces actes partiels de remémoration s'appuient sur une mémoire inaccessible aux groupes sociaux qui n'y sont pas associés. Du coup, si la confrontation n'est pas la seule issue, elle constitue certainement une consé-

✦ ✦ ✦

34. Henri LEFEBVRE, *La révolution urbaine*, Paris, Gallimard, 1970.

quence possible, comme dans le cas du Café Cléopâtre, qui résiste à l'expropriation devant les tribunaux. Cependant, il est tout aussi probable que les citoyens optent pour la désertion, l'abandon d'un territoire qui ne cadre pas avec leurs pratiques en ce que ces mêmes pratiques tirent une part de leur reproductibilité d'une mémoire urbaine déployée sur d'autres fronts. Il y a donc lieu de se questionner sur l'identité du citoyen à qui s'adresse un développement comme le Quartier des spectacles, car la légitimité du projet, une fois achevé, tiendra entre autres dans la séduction qu'il exercera non seulement sur les touristes, mais sur une population montréalaise qui doit cohabiter avec les orientations d'une métropole qui se souhaite culturelle.